



Missions professionnelles	Le technicien Supérieur Professions Immobilières évalue les droits et biens immobiliers dans un marché donné. Il doit promouvoir les biens ou les droits destinés à une clientèle, analyse et évalue la situation du client et du prospect, rédige les principaux contrats inhérents aux activités de vente ou location immobilière, maîtrise les incidences des actes juridiques dans chaque situation professionnelle. Il prend en compte l'environnement juridique de l'immeuble, organise et tient des assemblées générales, assure la gestion budgétaire, la conservation et l'entretien de l'immeuble. Il conclut des mandats de gestion en fonction des particularités du bien et gère les baux sur toute la durée.
Objectifs opérationnels	- Participer aux fonctions techniques : transaction et gestion immobilière - Contribuer aux fonctions supports : communication et conseil en ingénierie de l'immobilier - Assurer des fonctions d'initiative locale
Public visé	Alternant en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, Demandeur d'Emploi, Travailleur Handicapé, Public de la formation initiale
Prérequis	Titulaires du baccalauréat ou diplôme équivalent de niveau 4 inscrit au RNCP
Lieux	CFA SAINTE MARGUERITE Centre d'Activités 467 rue des Grands Prés CFA CCI VOSGES Epinal 7 rue Claude Gelée
Moyens d'accès	<u>SAINTE MARGUERITE</u> : - Ligne de bus (14 min à pied) - Gare à 11 mn à pied (2700 m) - Parking gratuit <u>EPINAL</u> : - Lignes de bus + navette gratuite centre-ville - Gare à 12 mn à pied (1300 m) - Deux parkings gratuits à proximité
Durée de l'action	1350 heures en centre de formation réparties sur 2 ans, en raison de 35h/semaine
Périodicité	<u>SAINTE MARGUERITE</u> : Réparties de septembre à juillet 19 semaines en première année 20 semaines en deuxième année <u>EPINAL</u> : Réparties sur 2 années 2 jours par semaine en centre 3 jours par semaine en entreprise Le calendrier de l'alternance est fixé en fonction des attentes des entreprises d'accueil, partenaires du CFA.
Délais d'accès à la formation	- Pour les alternants ayant signé un contrat : jusqu'au démarrage de l'action - Pour les apprenants n'ayant pas encore signé de contrat au moment du démarrage de l'action : dans la limite de 3 mois - Pour les apprenants bénéficiant d'un parcours individualisé : à tout moment au cours de l'année
Modalités d'accès	- Sur dossier + entretien - Dossier de candidature en ligne sur NETYPAREO https://netypareo.grandest.cci.fr/ccifformation88/index.php/preinscription/ puis Nouvelle Candidature
Diplôme visé	BTS Professions Immobilières Titre RNCP 38380, niveau 5, délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, enregistré au RNCP le 15/12/2023.

Contenu	<u>COMPETENCES GENERALES :</u> ▪ Culture Générale et Expression ▪ Anglais Environnement Juridique et Economique des activités immobilières : Appréhender l'environnement des activités du secteur de l'immobilier et leurs enjeux - Identifier le cadre juridique des activités immobilières - Caractériser le marché de l'immobilier <u>COMPETENCES PROFESSIONNELLES :</u> • Bloc 1 Conduite du projet immobilier du client en vente et/ou location : Prospection et négociation du mandat - Commercialisation du bien pour une vente ou une location - Accompagnement du client acquéreur - Accompagnement du client bailleur et locataire - Suivi administratif et financier de la location Dynamisation et personnalisation de la relation client • Bloc 2 Administration des copropriétés et de l'habitat social : Présentation d'une copropriété - Conclusion du contrat de syndic - Processus de décision en copropriété Gestion administrative et comptable de la copropriété - Gestion du personnel de la copropriété - Gestion des contentieux au sein de la copropriété - Accès au logement social • Bloc 3 Conseil en gestion de bâti dans le contexte de changement climatique : Information du client sur les incidences du changement climatique sur le patrimoine immobilier - Accompagnement du client lors des opérations de travaux Gestion des risques et des sinistres - Prise en compte de la politique d'aménagement du territoire dans le conseil au client - Participation à des opérations de Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) dans un contexte de changement climatique • Bloc 4: Construction d'une professionnalité dans l'immobilier : Caractériser un territoire dans sa dimension immobilière - Analyser et développer l'entreprise immobilière - Se projeter dans une démarche entrepreneuriale - Dynamiser la relation client - Concevoir et mettre en œuvre une communication externe accessible à tous les publics - Construire son identité professionnelle, y compris numérique - Concevoir un projet professionnel
	Evaluation Epreuves ponctuelles. Le bénéfice des épreuves obtenues peut être conservé 5 ans (sauf modification)
	Moyens Pédagogiques Supports de cours remis aux stagiaires, accès plateforme d'échange de documents. Vidéoprojecteur, salle équipée de matériel informatique multimédia connecté avec suite bureautique, imprimante multifonction, paperboard et/ou tableau blanc. Accès internet et à la suite Office 365
	Encadrement et équipe pédagogique Nos responsables pédagogiques et formateurs ont des qualifications et/ou expériences professionnelles dans le domaine de la formation professionnelle et/ou dans le(s) métier(s) visé(s) par la formation. Les intervenants sont diplômés de l'enseignement supérieur dans les disciplines générales. Nos équipes comptent également un référent handicap
	Les débouchés Métiers : - Négociateur immobilier, Gestionnaire de biens locatifs, Gestionnaire de syndic de copropriété, Agent immobilier, Technicien immobilier, Juriste en immobilier Poursuite d'études : - Licence Pro, Faculté, École de Commerce
Contacts	• CFA SAINTE MARGUERITE Centre d'Activités 467 rue des Grands Prés 88100 SAINTE - MARGUERITE – tél 03 29 56 80 72 - Christelle GERBEAUX – Conseillère Formation et Apprentissage – c.gerbeaux@vosges.cci.fr - Laetitia HOUOT – Responsable de site – l.houot@vosges.cci.fr • CFA EPINAL 7 rue Claude Gelée 8800 EPINAL – Tél : 03 29 35 79 08 - Christelle GERBEAUX – Conseillère Formation et Apprentissage – c.gerbeaux@vosges.cci.fr - Christel GROSIDIER – Responsable Formations – c.grosdidier@vosges.cci.fr ✉ : cfa@vosges.cci.fr 🌐 : www.cfa-vosges-cci.fr

Tous nos diplômes en alternance sont entièrement gratuits : aucun frais d'inscription, aucun frais de dossier, aucun frais de scolarité.

Les locaux et la formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap